

Programme ROR

Lettre d'Information - mai 2017

Rappel des objectifs du programme ROR

Le programme ROR vise à accompagner la convergence des acteurs de santé sur **une vision harmonisée de l'offre de santé** et à garantir à ces mêmes acteurs **l'accès à une vision nationale de cette offre**.

De façon concrète, le programme ROR définit et met en œuvre les conditions pour :

- qu'un acteur de santé qui se connecte sur le service de recherche de son ROR régional puisse accéder à l'offre de santé sur l'ensemble du territoire national ;
- qu'une application qui a besoin de la description de l'offre de santé régionale ou nationale puisse accéder à l'ensemble des ROR de façon normalisée (flux d'échange normalisé).

L'urbanisation autour du ROR évite ainsi la multiplication des référentiels de description de l'offre de santé dans les applications métiers, permet de concentrer les efforts de peuplement sur un référentiel unique et favorise l'interopérabilité des systèmes d'information qui s'appuient sur une vision harmonisée de l'offre de Santé.

Pour atteindre ces objectifs, trois axes de travail ont été définis :

Axe 1. Gouvernance et déploiement

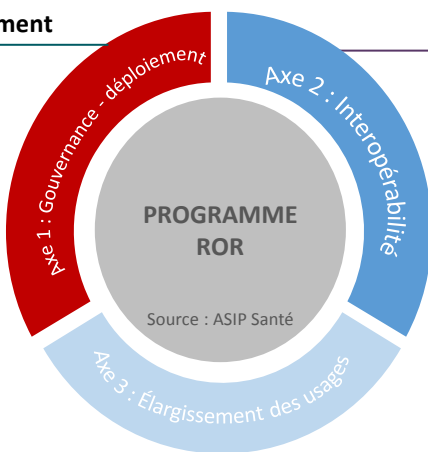
- S'accorder sur les principes d'urbanisation autour du ROR, le modèle d'exposition des données du ROR, le cadre juridique de diffusion de ces données et les principes d'homologation des échanges.
- Accompagner les régions dans le déploiement du ROR en favorisant le partage des retours d'expérience.

Axe 2. Interopérabilité des ROR

- Définir des flux standards de recherche entre les ROR régionaux sur les différents champs d'activité du sanitaire, et du médico-social.
- Définir des nomenclatures d'échange communes.
- Accompagner les ROR dans la mise en œuvre de ces flux standards d'échange.

Axe 3. Élargissement des usages

- Définir des flux standards d'échange entre les ROR et des applications métier dans le cadre des usages prioritaires par le Comité de Pilotage (orientation SSR, orientation Personnes âgées et Personnes en situation de handicap, régulation médicale).
- Accompagner le développement de l'utilisation du ROR par les applications métiers.



FOCUS : la comitologie du programme ROR

- Un **Comité de Programme** qui réunit chaque mois des acteurs institutionnels (DGOS, CNSA), régionaux (ARS) et des représentants des solutions ROR (GCS, ORU).
- Un **Comité de Pilotage** qui se réunit chaque semestre.



Lettre d'information - mai 2017

Axe 1 - Gouvernance et déploiement

Le cadre de référence est en cours de rédaction

- Le cadre de référence vise à clarifier le positionnement du ROR en tant que référentiel unique de description opérationnelle de l'offre de santé et à définir les principes et modalités d'accès à la vision nationale du ROR.
- Ce cadre de référence comprend **des volets urbanisation, homologation, juridique ... ainsi que la définition d'un modèle d'exposition** pour l'ensemble des champs d'activité (MCO, SSR, PSY, médico-social).

Le premier volet sur l'urbanisation soumis à concertation début mai 2017

- La doctrine d'urbanisation décrit les principes d'échanges entre les ROR régionaux, entre les ROR et les référentiels institutionnels (FINESS, RPPS ...) et entre les ROR et les applications consommatrices des données du ROR (outils d'orientation, de régulation ...).
- Après une première phase de concertation auprès du Comité de Programme, la doctrine d'urbanisation sera soumise à concertation auprès des régions en mai 2017.

Un objectif de formalisation du modèle d'exposition pour l'été 2017

- Le modèle d'exposition est le modèle de présentation des données du ROR régional qui consolide tous les modèles d'échange (représentation partagée des informations dans un échange quelque soit la structuration des données dans les bases locales.)
- Des experts métiers et des représentants des solutions ROR étudient actuellement les impacts de la consolidation des différents modèles d'échanges dans le cadre de réunions de travail mensuelles.

Enquêtes trimestrielles : Les indicateurs de suivi du peuplement sont en cours de stabilisation

- Les modalités de calcul des indicateurs de l'enquête de peuplement trimestrielle ont fait l'objet d'adaptations en début d'année pour intégrer les remarques des régions.
- Un retour auprès des régions sur les résultats de ces enquêtes est prévu à partir de l'automne 2017.
- Certains indicateurs seront intégrés au suivi de la mise en œuvre des télé-services du socle commun des projets e-santé (instruction n° SG/DSSIS/2016/147 du 11 mai 2016) et diffusés aux instances de pilotage du projet (DSSIS, ARS et MOAR-SI notamment).



FOCUS : le programme ROR en quelques chiffres*

- **Dix chantiers menés en parallèle**
- Plus de **50 ateliers de travail** auxquels participent régulièrement **une centaine d'acteurs** métiers locaux, régionaux et institutionnels et de représentants des solutions ROR et des applications métiers futures consommatrices des données du ROR

*depuis début 2016

Contactez l'équipe Programme ROR
asip-ror@sante.gouv.fr

Sylvie BERTRAND

Directrice de Programme

Christian JAMIN

Urbanisation

Josselin LEBAHAR

Chef de projet technique

Emma PRZEWOZNY

Chef de projet fonctionnel



Lettre d'information - mai 2017

Axe 2 - Interopérabilité des ROR

Les ROR couvrent désormais l'ensemble du territoire et les solutions ROR sont interoperables

- Chaque région (France Métropolitaine et Outre-Mer) a choisi une des trois solutions ROR. Toutes les régions ont installé leur solution.
- Le peuplement MCO, SSR et PSY est terminé sur certaines régions, en cours dans les régions qui ont installé leur solution plus tardivement.
- Un effort important de mutualisation des instances a été mené en 2016. Il s'est concrétisé par la mise en œuvre effective de référentiels uniques par « grandes régions ».
- Première étape pour accéder à une vision nationale de l'offre de santé, les solutions ROR sont désormais interoperables. L'interopérabilité entre les ROR régionaux est effective pour 76% des connexions inter-ROR en France Métropolitaine et 56% sur l'ensemble des 17 ROR.
- Des réunions techniques téléphoniques ont lieu de façon hebdomadaire. Ces réunions permettent de comprendre le comportement des solutions des autres régions, d'anticiper l'impact d'une évolution sur les autres régions, etc.

Ces réunions sont ouvertes à l'ensemble des régions.

Les groupes nationaux font vivre les nomenclatures d'échange

- Trois groupes de travail nomenclatures ont été constitués et se réunissent mensuellement. Ils traitent les demandes d'évolution ou de mise à jour des nomenclatures sanitaires qui remontent des acteurs du terrain.
- Ces groupes réunissent des experts métier connaissant le ROR et sont animés par des acteurs régionaux ou nationaux
- Une version actualisée des nomenclatures d'échange est désormais diffusée tous les trimestres par l'équipe Programme ROR.

Toute demande d'évolution d'une nomenclature d'échange peut-être adressée aux responsables des groupes nationaux ou à l'équipe Programme ROR.

La politique de sécurité des échanges est en cours de renforcement

- Dans le cadre de la mise en place d'une politique de sécurité des échanges entre les ROR, une liste blanche a été mise en œuvre.

Cette liste blanche est accessible via les porteurs de solution ROR ou l'équipe Programme ROR.



FOCUS : les groupes de travail nomenclatures nationaux

- **Le GT nomenclatures MCO** : lancé en juin 2016, ce GT a réalisé un important travail de mise en cohérence des nomenclatures d'échange MCO. Il travaille désormais par thématique (ex. : obésité, brûlés) et traitera la thématique « soins non programmés » au troisième trimestre 2017.
- **Le GT nomenclatures PSY** : lancé en juillet 2016, ce GT a validé l'utilisation du modèle d'échange inter-ROR MCO complété de quelques informations (ex : secteur). Ces notions seront intégrées dans la prochaine version des spécifications inter-ROR. Les travaux en cours portent sur la définition des nomenclatures de description de l'offre PSY.
- **Le GT nomenclatures SSR** : lancé en mars 2017, ce GT a pour objectif de finaliser la première version complète des nomenclatures d'échange SSR pour juin 2017.

Contacter les animateurs des groupes nomenclatures nationaux
asip-ror@sante.gouv.fr

Karine DEHKLI
(ORU PACA)
Nomenclatures PSY

Christophe POMPEY
(GCS e-santé CA)
Nomenclatures MCO

Emma PRZEWOZNY
(ASIP Santé)
Nomenclatures SSR



Lettre d'information - mai 2017

Axe 3 - Elargissement des usages

Les travaux sur l'élargissement des usages visent à mettre en œuvre des flux de consommation des données du ROR par des applications métier

Cinq usages ont été priorisés par le Comité de Pilotage ROR et font l'objet d'un chantier dans le cadre du programme ROR. Chacun de ces chantiers comprend 4 étapes.

- La première étape consiste à décrire l'usage dans le cadre de groupes de travail nationaux avec les acteurs métiers terrain et institutionnels et identifier les besoins de consommation de l'offre de santé, pouvant nécessiter une interrogation des ROR.

Ces groupes de travail participent également à la conception des modèles d'échange (structure des données échangées), et définissent une première version de nomenclatures d'échange.

- La seconde étape consiste à rédiger les spécifications du flux d'échange standard qui permette à tout applicatif outillant un même usage de consulter ou d'extraire l'offre de santé qui lui est nécessaire.
- Dans une troisième étape, les solutions ROR et les applications métier développent, testent et mettent en production ces flux d'échange. Les solutions ROR réalisent également les évolutions nécessaires de leurs IHM de saisie et de leur référentiel pour permettre le peuplement des données nécessaires aux applications métiers.
- Enfin, la dernière étape, sous responsabilité des ARS, consiste à mobiliser et animer au niveau régional les acteurs qui peuplent le ROR afin de disposer des données descriptives de l'offre de santé de la région nécessaires à l'usage concerné.

Chantier « orientation en SSR »

- Six réunions du groupe de travail composé d'experts métier et une dizaine de réunions bilatérales avec des solutions d'orientation SSR (Via Trajectoire, iMad et SSR PACA) ont permis de recueillir le besoin.

Chantier « orientation en SSR » (suite)

- Les spécifications SSR ont été diffusées le 31 mars 2017, après concertation avec les solutions ROR et les outils d'orientation. La mise en production des flux est prévue pour décembre 2017.

Chantier « régulation des soins non programmés »

- Ce chantier vise à définir les flux de consommation des données du ROR par SI-SAMU.
- Une dizaine de réunions du groupe de travail ont permis de définir les besoins de consommation du ROR. Les spécifications seront diffusées pour concertation avec les solutions ROR début juillet 2017.

Chantiers « orientation de la personne âgée en perte d'autonomie » et « orientation de la personne en situation de handicap »

- Ces deux chantiers ont d'abord été menés séparément pour s'assurer d'une bonne couverture des besoins spécifiques à chacune des populations prises en charge. Le constat d'une convergence des besoins a conduit à une fusion de ces deux chantiers.
- Les groupes de travail se sont fortement impliqués dans ces travaux (16 réunions de travail d'une journée depuis juin 2016). Ils ont permis de définir des flux d'échange communs pour l'orientation des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap. Les groupes poursuivent actuellement leurs efforts afin d'élaborer une nomenclature d'échange pour les activités opérationnelles compatible avec la nomenclature de prestations SERAFIN de la CNSA.
- Les spécifications seront soumises à concertation à partir de mai 2017. Les flux d'échange définis permettront d'alimenter des applications telles que Via Trajectoire (PA et PH), Portail PA, SI MDPH, répertoires MAIA...



FOCUS : intégration de la description des RCP dans le ROR

Le chantier « **orientation RCP** » vise à intégrer la description des RCP en cancérologie dans le ROR. Une première étape consiste à reprendre les données de l'ANRCP (annuaire national des RCP) dans le ROR, sans modification du modèle. Cette **étape transitoire** sera suivie dès l'automne 2017 de travaux en groupe de travail visant à définir de manière plus complète l'offre RCP et à mettre en place des flux d'échange avec les outils de gestion des RRC.